

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N° 73/2023

Date de convocation : 09/06/2023

Conseillers en exercice : 33

Présents : 23

Votants : 31

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 15 juin 2023 – 18h30

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : Florence GONZALES

Objet : **Ressources Humaines – Avancements de grades**

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

BOURNE Hervé	DENAMBRIDE Julie	LITTOZ Lucie	SCHERMA Sébastien
BRASSOUD Martine	DOMENGE-CHENAL Michèle	PAGET Marc	VIGNIER Georges
BRUNET André	DUMONT-THIOLLIERE Christine	PETIT Monique	
COUTIN Michel	GAILLARD Claude	PONTHIEU Eric	
CHAPPET Philippe	GONZALES Florence	PORTIER Jean Pierre	
CREPEL Yves	GOURDIN Margaret	PORTIER Julien	
DALEX Jacques	KLEMENCIC Françoise	PRUD'HOMME Philippe	

MEMBRE(S) EXCUSE(S) AVEC POUVOIRS :

BERNARD Anne-Marie pouvoir à Julie DENAMBRIDE	BRACHET Marc pouvoir à Claude GAILLARD	LUCIANI Michel pouvoir à Sébastien SCHERMA	TREMBLAY-GUETTET Jeannie pouvoir à Michèle DOMENGE CHENAL
MILLET-URSIN Marc pouvoir à Philippe CHAPPET	FERNANDEZ Sophie pouvoir à Florence GONZALES	JOSSERAND Stéphanie pouvoir à Hervé BOURNE	DUNAND-CHATELLET David pouvoir à Martine BRASSOUD

MEMBRE(S) ABSENT(S) :

BALMONT Nicolas	CARRIER Kelly		
-----------------	---------------	--	--

EXPOSE

Monsieur Le Président informe,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L452-42,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 25,

Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment les articles 20 et 71,

Le Président rappelle à l'Assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'Assemblée délibérante, compte tenu des
modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau
d'avancement de grade établi pour l'année 2023.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et
la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Le Président propose à l'Assemblée :

- la **suppression** d'un emploi de *technicien*
- la **création** d'un emploi de *technicien principal de 1^{ère} classe* à temps complet
- la **création** d'un emploi de *adjoint technique principal de 1^{ère} classe* à temps complet
- la **suppression** d'un emploi de *éducateur de jeunes enfants*
- la **création** d'un emploi de *éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle*
- la **suppression** d'un emploi de *rédacteur*
- la **création** d'un emploi de *rédacteur principal de 2^{ème} classe*
- la **suppression** d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- la **création** d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Le Conseil Communautaire sera amené à :

- **Adopter** le rapport de Monsieur le Président de la CCSLA relatif à la " Mise à jour du
tableau des emplois suite à l'avancement de grade pour un effet au 1^{er} août 2023 "
au profit des agents concernés.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Adopte** le rapport de Monsieur le Président de la CCSLA relatif à la " Mise à jour du
tableau des emplois suite à l'avancement de grade pour un effet au 1^{er} août 2023 "
au profit des agents concernés.

Résultat du vote :

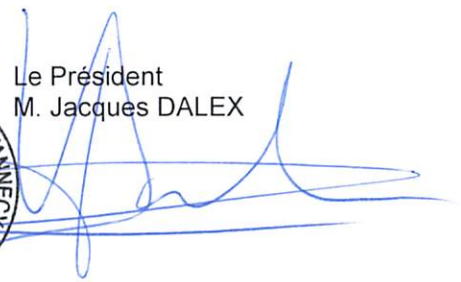
Votants :	31	Abstention :	0	Exprimés :	31
Pour :	31	Contre :	0		

FAVERGES-SEYTHENEX, le 27 JUIN 2023

Le Secrétaire de séance,
Mme Florence GONZALES




Le Président
M. Jacques DALEX



Délibération rendue exécutoire le :

Affichage le :

Date de mise en ligne : 19 JUIN 2023

Copie(s) interne(s) :

- Ressources Humaines : C. CHABLE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes
des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun,
BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Téléréfours citoyens » sur le site
www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter
de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement
déposé.



Tableau des effectifs

15-juin-23

Filière	Cadre d'emploi	Grade	situation au 24 avril 2023 - reconstitué		Delib 73/23 du 15 Juin 2023 (Avancement au 1er aout 2023)		
			postes ouverts	dont tps partiel	evolution	postes ouverts	dont vacants
Filière administrative	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	0			0	0
		Directeur territorial	1	0		1	0
		Attaché principal	0			0	0
	Rédacteurs territoriaux	Attaché	5	0		5	1
		Rédacteur principal 1ere classe	0			0	0
		Rédacteur principal 2eme classe	0		1	1	0
		Rédacteur	2	0	-1	1	0
	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	4	1	1	5	0
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	3	1	-1	2	0
		Adjoint administratif	5		-1	4	2
Filière technique	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur hors classe	0			0	0
		Ingénieur principal	0			0	0
		Ingénieur	1			1	0
	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	0		1	1	0
		Technicien principal de 2ème classe	1			1	0
		Technicien	3		-1	2	2
	Agents de maitrise territoriaux	Agent de maitrise principal	1			1	0
		Agent de maitrise	0			0	0
		Adjoint technique principal de 1ère classe	3		1	4	0
Filière sociale	Conseillers territoriaux socio-éducatif	Adjoint technique principal de 2ème classe	3			3	1
		Adjoint technique	6	1		6	0
	Assistants territoriaux socio éducatif	Conseiller hors classe socio éducatif	0			0	0
		Conseiller supérieur classe socio éducatif	1			1	0
		Conseiller classe socio éducatif	0			0	0
	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Assistant socio éducatif de classe exceptionnelle	0			0	0
		Assistant socio éducatif	1	1		1	0
		Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	0		1	1	0
Filière sportive	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur de jeunes enfants	1	1	-1	0	0
		Conseiller principal des APS	0			0	0
		Conseiller des APS	0			0	0
	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur principal des APS de 1ère classe	1			1	0
		Educateur principal des APS de 2ème classe	0			0	0
		Educateur des APS	0			0	0
	Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Opérateur territorial des activités sportives principal	0			0	0
		Opérateur territorial des activités sportives qualifié	0			0	0
		Opérateur territorial des activités sportives	0			0	0
Emplois fonctionnels	Directeur général des services	Directeur général des services	1			1	1
	Directeur géénral des services techniques	Directeur général des services techniques				0	0
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS			43	5	0	43	7
Emplois non permanent	Attachés territoriaux	Attachés territoriaux	2			2	0
	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratifs territoriaux	1			1	0
	Technicien	Technicien	1			1	0
	Adjoint technique	Adjoint technique	1			1	0
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS			5	0	0	5	0
Total			48	5	0	48	7